L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 OCTOBRE 1848.

OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES DE LA LOUISIANE.

Extrait d'un discours prononcé au Congrès, au mois de janvier 1843, par le général WM. O. BUTLER, candidat démocrate à la Vice-Présidence.

"On sera sans doute étonné d'apprendre que dans une bataille livrée en vue de la Nile-Orléans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendit le sort de cette ville, il n'y avait que 183 habitans de la Louisiane, et qu'un nombre [illegible] étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignements qu'il possédait, *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'un désert.*

Il y avait aussi à la Louisiane (en 1814-15) une certaine classe de la population qui n'était pas bien vis-à-vis de la nation. La ville et les campagnes étaient remplies d'étrangers venus de tous les pays, appartenant à toutes les races, parlant toutes les langues; la seule affaire de ces hommes était d'améliorer leur position. Qui oserait prétendre que ces étrangers fussent tous honnêtes et sincères, qu'ils fussent prêts à mourir pour une cause qui leur était indifférente? Qui oserait affirmer que ces étrangers ne fussent pas passés à l'ennemi qui s'en venait des victoires? SI LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURÉ QUE L'AUTRE MOITIÉ RESTERAIT FIDÈLE, PENSE-T-ON QUE LE GENERAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE CŒUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI A UNE PAREILLE ASSERTION? Mais le général Jackson n'était pas seulement guidé par sa connaissance des hommes et des choses. On l'avait averti avant qu'il arrivât à la Louisiane, que ce pays était plein d'ESPIONS et de TRAITRES.

Les troupes de la ville, le bataillon d'Orléans, furent les premières à manifester des signes d'insubordination. Beaucoup de volontaires Créoles et Français demandèrent la permission de retourner en ville où ils disaient qu'ils avaient droit à cette faveur parce que leurs familles et leurs biens se trouvaient à la Nouvelle-Orléans. ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL TOUCHAIT A SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CRÉOLES LA PLUPART SONT D'ORIGINE FRANÇAISE, L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME. Leur demande n'ayant pas été favorablement accueillie par le général Jackson, beaucoup de soldats du bataillon d'Orléans qui étaient citoyens [illegible] Monsieur, [illegible] leurs foyers, les troupes d'armes accourus d'États [illegible]."

OPINION DU GENERAL JACKSON SUR LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES.

Quartiers-généraux, 7e division militaire,
27 janvier 1815.

Nicolas Girod,
Maire de la ville de la Nile-Orléans.

Monsieur,—

Profondément touché, depuis mon arrivée, de [illegible] par les citoyens dont vous êtes le [illegible] *de le reconnaître publiquement leurs mérites.* Je vous prie, Monsieur, de communiquer aux habitans de votre honorable ville *la haute opinion que j'ai de leur patriotisme, de leur amour de l'ordre et de leur attachement aux principes de notre excellente Constitution. Le courage qu'ils ont montré au moment d'un péril extraordinaire et la magnanimité* [illegible] ne sont pas [illegible] d'admiration que l'humanité dont ils ont fait preuve envers nos malades et nos blessés et même envers les prisonniers. La [illegible] représentants au Conseil de Ville ont pourvu aux besoins des [illegible] habitants [illegible] [illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] Les femmes même encourageaient [illegible] au poste du danger et du devoir. Non contentes d'exercer dans ce but la puissante influence dont la nature les a douées et que la beauté et les grâces des Louisianaises rendent irrésistible, elles se sont distinguées encore davantage, et, mues par un sentiment d'humanité et de patriotisme, elles ont donné des vêtemens et un abri aux hommes qui étaient venus d'un état éloigné pour les protéger contre toute insulte. Au nom de ces braves, Monsieur, je vous prie de transmettre aux Louisianaises l'expression de notre admiration et nos sincères remercîments. Dites leur que les femmes et les filles de ceux qu'elles ont secourus, ne les oublieront pas dans leurs prières. Quant à moi, parmi toutes les circonstances qui ont marqué cette importante campagne, aucune ne me procure un aussi vif plaisir que la pensée d'avoir pu leur ramener, à si peu d'exceptions près, *les maris, les frères, et les autres parents dont de pareilles femmes seules sont dignes.*

Je prévois, Monsieur, avec plaisir le moment où le départ définitif de l'ennemi vous permettra de reprendre l'exercice de votre charge et rendra les citoyens à leurs travaux ordinaires. *En s'exposant bravement aux dangers de la guerre, ils se sont montrés dignes des bienfaits de la paix.* Je ferais preuve d'ingratitude, si je ne me montrais pas sensible aux marques de confiance et d'affection dont vos concitoyens m'ont honoré personnellement. Cette confiance m'a permis de diriger avec un succès plus complet les mesures que j'avais prises pour leur défense. Pour ce qui est de leur affection, je la partage, et j'en conserverai le souvenir jusqu'à la mort. Quant à vous, Monsieur le Maire, je vous prie de recevoir mes remercîments pour le zèle actif, l'intégrité et la sollicitude que vous avez déployés dans l'exercice des devoirs qui vous étaient confiés, ainsi que pour la promptitude avec laquelle vous avez exécuté tout ce que réclamait le service public.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,
Votre très obéissant serviteur,
ANDREW JACKSON,
Major-Général.

OPINION DE M. YANCEY,

Le Représentant démocrate de l'Alabama au Congrès, sur LEWIS CASS.

Je ne soutiendrai pas Lewis Cass. Que chacun soit jugé selon ses actes. M. Cass est une girouette politique; — C'EST UN ABOLITIONISTE DE CŒUR, UN FAUX FRÈRE POUR LE SUD.

ASSEMBLEES.

CLUB ROUGH & READY

Du Sixième District de la 1re Municipalité.

Une assemblée de ce Club aura lieu au No. 21, Front-Levée entre Hôpital et Quartier, mardi prochain le 3 octobre à 7 heures du soir.
LEON SERÉ,
2 oct Secrétaire.

3me District—Municipalité No. 3.
CLUB ROUGH AND READY.
Encoignure Fort et Levée.

☞ Une assemblée générale de ce Club aura lieu tous les Jeudis soir, à 7 1/2 heures à partir du 5 octobre. Les partisans favorables à l'élection du GEN. Z. TAYLOR et de MILLARD FILLMORE, sont invités à y assister.
J. H. GILLESPIE,
W. SALZMANN, } Secrétaires.
T. A. BOULET.

CLUB ROUGH AND READY.
7me DISTRICT, 1RE MUNICIPALITÉ.

Une assemblée régulière aura lieu tous les jeudis, à 7 heures du soir, à la salle du club, encoignure Chemin du Bayou et Villeré, au jardin Rough and Ready.

Tous les jours de 9 heures du matin à 7 heures du soir on aura accès au club, où l'on trouvera des journaux et documents. Les votants sont invités à venir.
ALBERT ROUX,
21 sept Secrétaire.

LE soussigné offre à vendre d'importations directes et récentes:
100 barriques St-Julien Carnet 1844.
50 do Leognan 1842.
12 do Marcau 1841.
30 do Beychevelle 1841.
200 caisses Cantenac & Beychevelle 1841.
300 do Pauillac.
100 do Vieux Madère.
50 paniers Champagne.
50 caisses liqueurs superfines.
[illegible] do absinthe suisse.
[illegible] paniers bouteilles vides.
400 paniers huile d'olive, 24 onces.
800 quarts Madère et Porto de Marseille.
En magasin:
2 pipes et 20 quarts Cognac supérieur.
100 quarts Madère. P. LONGIS,
31 août 116, rue Royale.

Aux Entrepreneurs.

NOUS avons quelques briques à feu anglaises que nous offrons à vendre à bas prix. Elles sont très convenables pour carreler les cours et n'absorbent pas l'eau comme les briques ordinaires, ce qui préserve de l'humidité. Nous les recommandons tout particulièrement.
ALFRED KEARNY & CO.
13 sept 99 Magasins.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No 83, rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 2 OCTOBRE.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.
Ticket Electoral:
PREMIER DISTRICT.........JACQUES TOUTANT.
SECOND DISTRICT.........J. P. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT.........MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT.........C. ADAMS, JR.
CINQUIEME DISTRICT.........JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT.........JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je desire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'interieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je desavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriete des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES DE LA LOUISIANE.

Nous espérions qu'il ne se trouverait pas à la Louisiane un journal assez audacieux pour essayer de justifier le DIFFAMATEUR des Créoles et des *Français* de 1815. Nous nous sommes trompés, et notre douleur seule égale notre étonnement. Une feuille qui se publie à la Nile-Orléans continue à glorifier le général WILLIAM O. BUTLER. Mais cette apothéose du candidat démocrate à la vice-présidence, alors qu'il est prouvé que celui-ci nous a jeté à la face la plus sanglante des injures, cette apothéose est une nouvelle insulte à l'adresse de toute la population créole et française de la Louisiane. Qui donc préside à la rédaction du *Courrier*? Pourquoi permet-on aux écrivains de ce journal de renouveler indirectement les injurieuses accusations de M. Butler? Car enfin, en voulant prouver que celui-ci n'a exprimé que la vérité, vous assumez le rôle odieux d'insulteurs, et vous nous dites, après votre candidat à la vice-présidence: Français et Créoles de 1815, vous n'êtes que des *laches*, des *traitres* et des *espions*.

Tel a été le langage du général WILLIAM O. BUTLER. Toutes les arguties du monde, tous les sophismes viennent se briser contre un texte inexorable. Cessez donc d'applaudir aux calomnies de M. Butler, ou nous croirons que vous aussi, vous nous traitez de LACHES et d'ESPIONS. Qu'est devenu votre grand amour des étrangers? Aujourd'hui qu'ils sont honteusement calomniés, vous gardez le silence, ou plutôt vous applaudissez aux injures qu'on leur adresse.

L'honneur n'est pas une vile marchandise dont il est permis au premier venu de faire bon marché. Les Français et les Créoles n'oublieront pas les paroles de M. Butler. Les Français se souviendront de l'étrange peinture que fait d'eux le candidat démocrate à la vice-présidence, les Créoles, qui n'ont pas seulement hérité de leurs pères *l'amour de la danse*, se souviendront également qu'ils ont été accusés de couardise en pleine Chambre de Représentans.

C'est en vain que l'on cherche à donner le change aux Créoles et aux Français. Il suffit de citer le discours de M. Butler pour rendre inutiles tous les commentaires à l'aide desquels on se flatte peut-être d'amoindrir sa faute. Que le *Courrier* publie ce discours dans les deux textes, puisque, selon lui, c'est la meilleure réponse que l'on puisse opposer à nos *interpellations calomnieuses*. Qu'il le publie en français, surtout, et nous nous ferons un devoir et un plaisir de *reviser sa traduction*.

Les approbateurs du général WILLIAM O. BUTLER auront beau faire, les lignes suivantes que nous extrayons du discours de ce dernier n'en seront pas moins une atroce calomnie contre laquelle la population entière devrait protester:

SI LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURÉ QUE L'AUTRE MOITIÉ RESTERAIT FIDÈLE, PENSE-T-ON QUE LE GÉNÉRAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE CŒUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI A UNE PAREILLE ASSERTION!

Ici, ce sont les Louisianais en masse qui sont traités de MENTEURS et de TRAITRES.

Plus loin, il s'adresse particulièrement aux créoles de la Nile-Orléans, sur lesquels il cherche à déverser le ridicule:

ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL TOUCHAIT A SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CRÉOLES LA PLUPART SONT D'ORIGINE FRANÇAISE, L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME.

Mon Dieu! c'est donc un bien grand crime que d'avoir une *origine française*. Parce que nos pères sont Français, nous ne sommes bons, qu'à battre des entrechats et à chorégraphier plus ou moins agréablement dans une salle de bal. Des DANSEURS! voilà ce que nous sommes, aux yeux de M. WILLIAM O. BUTLER. Le général Jackson qui avait besoin de soldats en 1815, n'a trouvé que des DANSEURS à la Nile-Orléans. Pauvres marionnettes que nous sommes!

Oh! M. Butler où donc avez-vous puisé ce profond mépris des Français et des Créoles. Qui vous rend si injuste à leur égard? Vous savez qu'ils se sont conduits en braves en 1814-15, et pourtant vous les appelez des LACHES; vous savez qu'ils sont restés fidèles à la cause sacrée de la patrie, et pourtant vous les appelez des TRAITRES. Nous nous respectons assez pour ne pas vous renvoyer ces épithètes infamantes. Flétrissez-nous, si bien vous semble; mais n'attendez pas que ceux envers qui vous êtes si prodigue d'injures, vous accordent leur appui le 7 novembre prochain. Et nous avions cette faiblesse, vous pourriez à juste titre nous appeler des LACHES.

Que les apologistes du général Butler nous expliquent le sens caché de ces mots:

"Pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignemens qu'il possédait, *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'un désert.*"

Qu'est-ce que cela veut dire? Pourquoi le général Jackson aurait-il préféré être chargé de la défense d'une ville *sans habitans et environnée d'un desert*? N'est-pas nous donner clairement à entendre que la Nouvelle-Orléans était peuplée de ces TRAITRES et de ces ESPIONS dont parle M. Butler? Et ces traitres et ces espions, c'étaient des Français et des Créoles, car eux seuls formaient la population de la Nile-Orléans à l'époque de l'invasion. Qu'on vienne nous dire maintenant que ces appellations infamantes de traîtres et d'espions ne s'appliquent pas aux Français et aux Créoles de la Nouvelle-Orléans. M. Butler adresse ces aimables épithètes à tous les hommes *d'origine française* qui habitaient la Louisiane en 1814-15.

Tous ces hommes, dit le candidat démocrate à la vice-présidence, *ne songeaient qu'à améliorer leur position*. Ils n'étaient *ni honnêtes ni sincères. Ils seraient passés à l'ennemi* si le général Jackson n'avait exercé sur eux la plus stricte surveillance. Toutes les campagnes étaient remplies de ces traitres, prêts à vendre le pays; de ces *étrangers*, comme les appelle M. Butler, car M. Butler applique ce terme à tous les Louisianais *d'origine française*. Nous ne sommes pas Américains; nous ne sommes que des ETRANGERS, parce que nos pères ont pris naissance sur le sol de France! Eh bien! quoiqu'en disent M. Butler et ses panégyristes, nous sommes fiers d'avoir une pareille origine.

Nous nous résumons.

M. Butler a traité les volontaires du bataillon d'Orléans de LACHES ainsi que les autres corps de milice.

M. Butler a voulu flétrir tous les créoles et tous les Français de la Louisiane, en les appelant des DANSEURS.

M. Butler a déclaré que la Louisiane n'était peuplée, en 1814-15, que de TRAITRES et d'ESPIONS.

M. Butler a affirmé que les Créoles et les Français *se sont fait reconnaître citoyens français* afin de pouvoir déserter le champ de bataille.

M. Butler a divisé la population louisianaise en deux catégories, une catégorie de MENTEURS et une catégorie de TRAITRES.

A cela nous n'avons qu'un mot à répondre: *C'est une misérable calomnie!*

LE DISCOURS DE M. BUTLER A PLAQUEMINE.

On jugera de l'effet qu'a déjà produit l'odieux libelle du général WILLIAM O. BUTLER, candidat démocrate à la vice-présidence, en apprenant ce qui vient de se passer à Plaquemine, dans la paroisse Iberville. Un meeting démocrate s'y était réuni le matin et avait été harangué par plusieurs orateurs. Le soir, les whigs se réunirent de leur côté, et le colonel Stewart prit la parole. Beaucoup de locofocos se trouvaient dans la salle; ils s'y étaient rendus parce qu'ils avaient appris que M. Stewart se proposait de lire à l'assemblée le discours où M. William O. Butler calomnie si indignement la population créole et française de la Louisiane. A peine l'orateur eût-il lu les premières lignes de cet atroce réquisitoire que les locofocos vociférèrent à l'unisson pour lui imposer silence. Les injures se mêlèrent aux cris et l'un des démocrates les plus violents s'avança vers M. Stewart, en s'écriant: "C'EST UN MENSONGE! C'EST UN MENSONGE!"—Ce mensonge se trouve cependant consigné dans l'*Appendix au Congressional Globe*.

On peut étouffer la voix d'un orateur, mais on ne peut pas fermer les yeux aux lecteurs. Les Créoles et les Français de la Louisiane liront le discours de M. Butler. Nous maintiendrons en tête de nos colonnes, jusqu'au jour de l'élection, les passages de cette mémorable harangue qui nous stigmatisent ainsi que nos pères.

UNE AUTRE LETTRE DE M. FILLMORE.

Les calomnies inventées contre M. FILLMORE tombent une à une devant la vérité. Personne aujourd'hui ne croit aux sottes accusations renfermées dans un célèbre pamphlet. Nous avons déjà publié la lettre que M. Fillmore a adressée à l'ex-gouverneur Gayle et dans laquelle il proteste énergiquement contre la qualité d'abolitioniste donc les démocrates du Sud voulaient l'affubler. Battus sur ce point, ils ont cherché à faire croire que notre candidat à la vice-présidence reconnaissait au Congrès le pouvoir d'interdire le trafic des esclaves entre les différents Etats. M. Brooks, l'éditeur de l'*Express* de New-York, après avoir nié formellement la vérité de cette assertion, écrivit à M. Fillmore sur ce sujet, et reçut de ce dernier la réponse suivante:

Albany, 13 septembre 1848.

A M. JAMES BROOKS,

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 10 dans laquelle vous me dites que d'après le *Richmond Enquirer*, j'aurais reconnu au Congrès le droit d'interdire le trafic des esclaves entre les différens Etats. Je ne crois pas que cette question ait jamais été discutée au Congrès, ou qu'elle ait été soumise à la Cour Suprême des Etats-Unis avant 1841. C'est pendant cette dernière année que la célèbre affaire du Mississippi a été décidée. La Cour a déclaré que le pouvoir constitutionnel de statuer sur une pareille question était réservé aux différens Etats et non au Congrès. Cette décision de la Cour Suprême satisfait tout le monde; et dès lors la question a été considérée comme jugée. Dans tous les cas telle a été mon opinion, et je n'ai eu aucune raison depuis pour changer d'avis.

MILLARD FILLMORE.

ARRIVÉE DE L'AMERICA.

Des dépêches télégraphiques reçues de Baltimore et de Charleston, annoncent l'arrivée de l'*America*. Ce steamer a apporté la nouvelle d'une seconde révolution en Irlande. Cette fois, les factieux auraient pris une attitude plus menaçante. Ils se sont retranchés dans les positions fortes de Carrick et de Killamory. Les paysans se sont soulevés en masse et ont attaqué la police à Clonmel. Le combat a été long et il y a eu beaucoup de victimes. Les insurgés se sont emparés de plusieurs pièces de canon. A Portland, les corps de garde ont été attaqués, mais la police a repoussé les assaillans. Ceux-ci ont fait sauter Waterford Bridge ainsi que Grandbey Ferry. O'Gorman se trouvait à la tête de quatre mille hommes.

FRANCE—Les socialistes gagnent du terrain, dit la dépêche. Un différend s'est élevé entre Lamartine et le général Cavaignac. La suppression des clubs cause un grand mécontentement à Paris.

PAR VOIE DU TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHE DE L'ABEILLE.

Ce qui précède est le résumé de deux dépêches qui nous ont été transmises de Charleston. En voici une autre qui est encore plus récente.

CHARLESTON, 30 septembre.

Nous avons reçu d'autres portions des nouvelles de l'*America*. En Angleterre le marché aux provisions est languissant. La farine américaine de première qualité varie entre 33 et 35 s. le baril. Aucun changement dans les cotons.

Les nouvelles de Paris ne sont pas satisfaisantes. Les socialistes deviennent de plus en plus puissants. Les discours qu'ils tiennent excitent de vives appréhensions. Le gouvernement se propose de fermer les clubs. On croit que les républicains triompheront dans les élections de Paris. Les relations entre Cavaignac et Lamartine ne sont plus aussi amicales; et celui-ci reproche au chef du pouvoir exécutif de trop incliner du côté de la démocratie. (Qu'est-ce que cela signifie?).

Une nouvelle insurrection a éclaté en Irlande. Les factieux se sont retranchés dans des positions inexpugnables dans les montagnes, près de la ville de Carrick. Les paysans se sont soulevés en masse. Ils ont attaqué la police à Clonmel. Le régiment de Buffs s'est prononcé en faveur du rappel. Les factieux se sont emparés de plusieurs pièces de canon.

BUREAU DE SANTÉ.

De vendredi à samedi, à midi, il y a eu en ville 20 enterrements, et de samedi à dimanche 11. Dans ces deux jours, on compte 9 décès occasionnés par la fièvre jaune.

LA RISA.—MM. ALEMAN et GOMEZ, éditeurs du journal espagnol la *Patria*, encouragés par le bienveillant patronage qu'ils ont obtenus de leurs compatriotes et du public en général, se proposent, pour mériter de plus en plus ce patronage, d'entreprendre une publication pleine d'intérêt et d'une incontestable utilité. Ils vont reproduire périodiquement *La Risa*, revue charivarique qui obtient en Espagne le plus grand succès. *La Risa* est rédigée par des hommes d'un talent réel; tous les articles qui y figurent sont marqués au coin de cet esprit castillan si fin et si délicat. Nous sommes heureux que MM. Aleman et Gomez aient eu la pensée de reproduire *La Risa*. C'est une charmante publication dont l'esprit est tout entier dans cet épigraphe:

"Medio mundo se rie
Del otro medio,
Y yo solo me rio
Del mundo entero."

Les encouragemens du public ne feront pas défaut aux éditeurs.

On souscrit à l'imprimerie de la *Patria*, No 137, rue Chartres; au bureau de rédaction du même journal, Passage de la Bourse, près de l'encoignure Conti; au Café de la Ville, au coin des rues Chartres et St-Pierre; au Café de l'Aigle, au coin des rues Condé et St-Pierre, etc.

La Risa paraîtra une fois par semaine, par livraison de 16 pages. Chaque livraison sera accompagnée d'un dessein lithographié.

PENNSYLVANIE.—Une lamentable division règne dans les rangs des démocrates de la Pennsylvanie. Le célèbre David Wilmot, auteur du Proviso-Wilmot dont il a été si souvent question depuis l'ouverture de la campagne électorale, a été porté par un grand nombre de locofocos comme candidat Van-Bufeniste pour représenter au Congrès le district de Tioga. Parmi les démocrates bien connus qui se sont prononcés en faveur de Van Buren, nous citerons John K. Kane, Wm. H. Smith (électeur locofoco en 1844), l'hon. Henry Horn, l'hon. Henry D. Gelpin, le juge Myers, l'hon. Luther Rielly, le Dr. S. Patterson, Hiram Miller, Benjamin Martin, etc., etc.

Chronique Locale.

TEMPÉRATURE.—L'hiver arrive à grand pas, et les fraicheurs précoces qui ont lieu emportent comme par enchantement tout symptôme de maladie. Samedi un vent impétueux a soufflé toute la nuit et a considérablement refroidi l'atmosphère. Hier un froid sec donnait à la température l'apparence d'une belle journée de janvier. Nous pensons que les étrangers peuvent maintenant rentrer en ville sans le moindre danger, car la maladie a presque complètement disparu.

COUR DU 1ER DISTRICT.—Cette cour, après avoir examiné quelques affaires, s'est ajournée au 9 courant.

COUR DU RECORDER GÉNOIS.

JOHN BURNS, alias Chaps, qui est maintenant devant la cour du 1er district, sous deux ou trois accusations différentes, vient d'y être envoyé de nouveau pour avoir assailli William Christian, à bord du navire Hartley.

—Wm. Lewis se trouvant gravement compromis dans le vol fait à bord du steamer Portland, a été envoyé devant la cour du 1er district.

RECORDER GOLDING.—Patrick Murphy, accusé d'avoir recelé une tente qu'il savait avoir été volée, a été honorablement acquitté par cette cour, nulle preuve n'ayant pu être fournie qu'il eut connaissance du fait.

VOL.—Many Thompson, qui avait été condamnée à 15 jours de prison, est venu se plaindre devant cette cour, que pendant sa détention Charles Hickey s'est introduit chez elle et en a soustrait différents objets. L'accusé a fourni caution.

MAISON DE DÉBAUCHE.—James Willey, accusé de tenir une maison de débauche au No. 161, rue Commune, a été arrêté samedi, et a fourni $1,000 de cautionnement garantissant sa comparution en cour. L'examen de cette affaire aura lieu demain.

TENTATIVE DE VOL.—Un jeune homme nommé John Adams, a comparu devant le recorder Golding, accusé d'avoir tenté de voler l'argent du comptoir du café de Lotz, encoignure des rues Tchoupitoulas et Hunter. Il a été envoyé devant la cour du 1er district.

Le Président a reconnu officiellement M. ADOLPHE DURANT ST-ANDRÉ comme consul de la République Française pour le port de Philadelphie.

GEORGIE.—Des élections importantes se tiennent aujourd'hui dans la Géorgie. Cet Etat doit nommer huit membres du Congrès.

FEUILLETON.

LES ALARMISTES.

En 1789, la prise de la Bastille n'était pour bien des gens que le premier acte d'un drame dont le dénouement devait illuminer leur propre apothéose. Il fallait, disaient-ils, un *second acte de révolution*. Pour accélérer ses accès, ils s'appliquent à tenir continuellement le peuple en haleine. Des hommes sinistres se glissent au milieu des groupes qui stationnent dans les rues, dans les jardins, sur les places publiques. Ils empirent les mauvaises nouvelles; ils inventent des conspirations et des complots. Mais en 89 comme de nos jours, les agitateurs se méfient du *modérantisme* de la province; il faut à tout prix exciter les électeurs contre la cour qui médite, assure-t-on, une Saint-Barthélemy de patriotes, et on envoie dans les villes et dans les campagnes des agents chargés de semer les soupçons et la terreur. Ces agents étaient le plus souvent des intendants de seigneurs ruinés, des commis jetés sur le pavé par la suppression de la gabelle, des clercs de procureurs visant aux fonctions publiques, hommes tarés et perdus de dettes pour la plupart, vivant de la misère d'autrui comme la vermine qui ne prospère que dans les galetas. Les habitants des campagnes n'ont pas encore oublié ces furieux apôtres de la guerre civile; nous pourrions citer des villages où aujourd'hui encore on ne parle d'eux qu'en tremblant et où les parents, quand les enfants ne sont pas sages, les menacent de les livrer au *sarabot*.

Cependant, au grand dépit et à la grande confusion des Calchas de la peur, aucun orage réactionnaire ne se dégagea des brouillards politiques qui embrumaient l'horizon. Loin de s'assombrir davantage, le ciel se rasséréna. Forcés de battre en retraite comme des hiboux éclaboussés par le soleil, ils n'abandonnèrent qu'en frémissant les hautes positions dont ils s'étaient emparés dans un moment de désordre, et ils manœuvrèrent de nouveau pour en débusquer ceux que l'opinion publique y avait installés à leur place. Dès lors, les rôles comme les positions sont intervertis. Au dire de ces braves citoyens, ce ne sont plus les ennemis de la Liberté qui menacent le gouvernement, c'est le gouvernement qui conspire contre la Liberté. Le moment est venu d'organiser la résistance en attendant qu'on se sente assez fort pour commencer l'attaque. Aussitôt, les savants de la bande se consultent, on feuillète mainte brochure ordurière, maint bouquin maculé de vin et de graisse, et on découvre enfin que du temps de l'*autre* les patriotes au début de leur lutte contre les aristocrates s'étaient cantonnés dans des citadelles inexpugnables qu'on nommait le club des *Jacobins*, le club des *Cordeliers*, le club des *Droits de l'Homme*. L'auteur de la découverte fut couronné d'un rameau de laurier-sauce et porté en triomphe sur le panier de sa mansarde. Le lendemain, Paris voyait s'ouvrir un club des *Jacobins*, un club des *Cordeliers*, un club des *Droits de l'Homme*. On pensa même à faire mouler pour la décoration des tréteaux quelques bustes de ce bon monsieur Marat, mais la chose ne put s'exécuter, tous les sculpteurs s'amusant alors à tailler les talus du Champ-de-Mars en compagnie des peintres, des musiciens, des comédiens et des gens de lettres. Les alarmistes avaient enfin une tribune du haut de laquelle ils pouvaient jeter à la tête de leurs auditeurs ébahis les nouvelles les plus saugrenues, les canards les plus coriaces. Est-il donc tant besoin de se gêner avec des gens qui croient en ce moment que M. de Pressea s'engraisse en ce moment-ci et achète à Londres, et qu'un Auvergnat s'est fait disséquer pour cent écus à sa place? Mais ici, comme dans tout le reste, on remarque chez ces messieurs de la veille la même pauvreté d'esprit, la même stérilité d'imagination. Ils avaient lu dans le *Vrai Père Duchêne f....!* — autre vieillerie qu'ils s'empressèrent de retaper à neuf—de délicieux détails sur les *chevaliers du poignard*; aussitôt, les plus fûtés d'entre eux tirèrent leurs lunettes et s'en allèrent au hasard partout pour découvrir une armée de *brav..* et de *Ducaires*. C'est le soir de ce jour mémorable, à 9 heures 35 minutes, que la rue d'Antoine apprit avec épouvante que le monde paux et les sergents de ville de Louis-Philippe s'exerçaient toutes les nuits à l'exercice du trombion dans les caves de l'Assemblée nationale.

L'imprimeur Momoro avait annoncé un jour aux Cordeliers que le parti de la cour, décidé enfin à incendier Paris, avait encombré de mortiers les dortoirs de l'abbaye Montmartre; cette bourde, accommodée aux circonstances, éclata à son tour comme une bombe dans le club du citoyen Flotte, et dix délégués se rendirent à Montmartre pour sonder les mystères de la tour du Télégraphe.

Ces procédés, si bêtes, si usés, si râpés qu'ils soient, ne ratent pas complètement cependant, parce qu'ils s'adressent à des chalands qui ne connaissent pas la marchandise et qui empochent, les yeux fermés, la friperie pour du neuf. La peur se loge dans les esprits, l'argent fait le mort, le crédit agonise, le travail chôme; l'hôpital s'emplit aux dépens de l'atelier qui se vide, et la faim, la *mauvaise conseillère*, arme les bras pour la révolte, ce dernier espoir du désespoir. Quand la mine suffisamment chargée n'attend plus qu'une étincelle, les meneurs, qui ont appris par cœur les *journées de la révolution*, donnent le signal d'un 20 juin ou d'un 1er prairial; pour rendre l'imitation plus parfaite, ils recrutent dans le beau sexe des faubourgs quelque Rose Lacombe, quelque Théroigne de Méricourt; ils affublent quelque portier de club du bonnet rouge et du tambour de Maillard, et après avoir vainement cherché un nègre pour jouer le rôle du fameux Congo, de Fournier l'Americain, ils le remplacent par un pompier.

Battus dans toutes les rencontres, terrassés par la partie saine de la population, les agitateurs ne désespèrent pas encore du triomphe: Leurs prédécesseurs, les alarmistes de la Terreur, ne leur ont-ils pas légué un arsenal inépuisable d'armes et d'engins de guerre? Voyez plutôt: il s'agit d'exciter contre les vainqueurs la colère et l'indignation des vaincus. Bagatelle, en vérité, et faut-il se mettre en frais d'imagination pour si peu? N'a-t-on pas sous la main les massacres de septembre? Et est-il si difficile, en fricotant avec un compère dans quelque gargotte à quatre sous, d'insinuer, entre un *arlequin* et un gruyère, qu'on fusille chaque nuit deux cents prisonniers dans les forts? Il y en a qui préfèrent la charpie empoisonnée des hôpitaux; ceux-là sont les érudits qui ont lu leur Montgaillard et qui savent que les ouvriers employés à la démolition de la Bastille refusèrent le vin de l'Hôtel-de-Ville, dans la persuasion qu'on en avait relevé le bouquet avec de l'arsenic.

Mais en même temps qu'on faisait fermenter la haine au cœur des ouvriers, il paraissait habile de paralyser par la terreur l'énergie de la classe bourgeoise. On chercha un moyen héroïque; ce fut l'*Assemblée nationale*, journal sorti du serment du Jeu de paume, qui le fournit. Voici ce qu'on lisait dans le numero du 13 octobre 1789:

"Depuis quelques jours, un grand nombre de "maisons sont marquées à la craie. La ville est "toute en émoi. On illumine les fenêtres et on "triple les patrouilles. On ne peut concevoir "quel est le projet des malheureux qui marquent "ainsi les maisons. Si c'est une conspiration "formée par des Catilinas ou autres monstres de "cette espèce, il faut convenir que cette marche "est bien maladroite. Ne serait-ce qu'un ma-"nége de mauvais citoyens pour jeter l'alarme "dans le public, éveiller les haines et la discor-"de? Si telle est leur idée, ils n'ont que trop "bien réussi."

Quel bonheur et quelle gloire si, en 1848, on pouvait faire de Paris, comme en 1789, une caverne de brigands! Vite à l'œuvre, et que de sinistres croix rouges, tracées par des mains inconnues sur les portes des vainqueurs de l'émeute, jettent l'effroi dans le cœur de leurs femmes et de leurs enfants!

Le même journal annonçait, le 5 janvier 1790, que "l'avant-veille il avait tiré, dans la salle de "l'Opéra, un coup de pistolet chargé à balles; "qu'une des balles avait été trouvée dans le par-"terre, mais qu'on n'avait pu découvrir d'où le "coup était parti." Le procédé était bon pour alarmer le public, mais il n'était pas sans péril; quelle imprudence! dans une salle de spectacle empêtrée de couloirs étroits, d'escaliers crochus et de fonctionnaires! Et puis, à quoi bon perdre la poudre et le plomb du bon Dieu! Ne valait-il pas mieux, pendant qu'on y avait la main, loger une balle ou deux dans quelque cervelle réactionnaire! Le grand mal, après tout, quand un garde national ou un mobile attardé serait fusillé de temps à autre au coin de quelque rue déserte! On en serait quitte pour essuyer son fusil avec un numéro du *Père-Duchêne* et pour prononcer le lendemain matin, au milieu de la foule amassée devant le cadavre, cette petite oraison funèbre: "Pauvre b....! voilà ce qu'on gagne, pour-tant, à faire le gentil devant les barricades!"

Pour agir sur l'esprit de la province, l'intimidation prendra des proportions plus colossales. Des agents nombreux se répandront dans les campagnes criant à haute voix que le *peuple* de Paris a repris les armes, qu'il est maître de la ville et que des détachemens d'insurgés parcourent toutes les routes, arrachant les blés et brûlant les maisons des réactionnaires. Un de ces alarmistes, monté sur un por-sang anglais, se fera arrêter à Saint-Leu-Taverny, pour avoir annoncé faussement que la ville de Saint-Denis était à feu et à sang. Cette mirifique invention date encore de 1789. Tout le monde sait que le même jour, à la même heure, toutes les communes de la France se trouvèrent debout et en armes pour repousser une invasion de brigands imaginaires.

Les bourgeois de Paris eux-mêmes furent dupes de cette audacieuse mystification; mais l'expédition qu'ils firent contre les brigands se termina plus gaîment que les prises d'armes dont les journaux des départements nous apportent chaque jour la nouvelle. On annonça un soir à Paris que dans la plaine de Montmorency plusieurs milliers de brigands coupaient les blés verts, ravageaient les fermes et complétaient le pillage par le meurtre. La nouvelle avait été apportée, dit le journal de Prud'homme, *par des femmes et des enfants qui fuyaient le carnage*. Aussitôt la garde nationale se met en marche traînant du canon. Elle arrive et ne trouve dans tous les villages de la vallée que de braves paysans tranquillement assis devant leurs portes ou faisant une partie de tamis devant l'église. Cependant, la garde nationale ne veut pas en être pour sa course; l'honneur du corps exige qu'elle brûle au moins quelques cartouches, et à défaut d'ennemis, la voilà qui fait des feux de peloton sur des lièvres que le tumulte avait chassés du gîte. Au bruit de la fusillade, les villageois prennent l'alarme et courent aux clochers. En moins d'une heure, le tocsin sonne dans soixante paroisses. Pendant la nuit, le trouble et l'épouvante croissent; un escadron de cavalerie accourt de Saint-Denis, bride abattue, et poussé des reconnaissances dans toutes les directions. Le soleil en se levant mit fin à cette scène de désordre et de confusion; on se reconnut, on s'appela de toutes parts, et bientôt, gardes nationaux, soldats et paysans, attablés dans les cabarets de la vallée, trinquèrent à leur gloire réciproque en riant de leur terreur et de leur méprise.

La plus rude punition qu'on puisse infliger à un alarmiste, c'est de lui rire au nez. Croquemitaine tourne les talons devant l'enfant qui lui fait la figue. Malgré le crédit dont jouissaient les croquemitaines de 93, il s'est trouvé des gens qui n'ont pas craint de les attaquer avec la seule arme qui put les faire crier: le ridicule. Les écrivains des *Actes des apôtres* étaient passés maîtres dans ce genre d'escrime. Signalait-on aux jacobins une conspiration absurde, le journal du lendemain en dénonçait une plus absurde et plus incroyable encore. C'était répondre à la hâblerie du choc par la gasconade de la marmite. C'est ainsi qu'un des numéros de février 1790 annonçait *la grande découverte de la grande conspiration dirigée par le parti de la cour contre M. de Lafayette et la nation.* Les émigrés réfugiés à Soleure, à Aix-la-Chapelle et à Luxembourg, étaient parvenus, disait l'auteur de l'article, à rassembler incognito trente-trois régiments de cavalerie, un train considérable d'artillerie et cinquante vaisseaux de ligne. Mais comme il était difficile de faire arriver toutes ces forces à Paris (toujours incognito), après bien des débats, voici ce qui avait été résolu.

Les trente-trois régiments de cavalerie avaient été fourrés dans trente-trois tonneaux vides, et partirent du Luxembourg sur une charrette, le 6 janvier 1790, sous la conduite d'un charretier fidèle et intelligent; les canons furent mis dans des pommes, à la place des pépins, et quittèrent Soleure le 28 décembre de l'année 1789, portés par une marchande sur son éventaire; et enfin la flotte, sortie avec la marée montante de Fribourg (très joli port de mer, comme tout le monde sait), le 2 janvier, avait fait voile pour Paris par un canal souterrain percé tout exprès, et sans que personne s'en fût aperçu, par une compagnie d'abbés commendataires et de chanoines, sous la direction de l'évêque de St-Pont, du grand chantre de la cathédrale de Valognes et du gardien des capucins de Plombières. Toutes ces forces devaient arriver à Paris, le 16 janvier, à quatre heures du matin, savoir: la charrette à l'Estrapade, les pommes à la place St-Michel et la flotte à l'égoût de la rue du Colombier, et incontinent, les cavaliers sortie de leurs tonneaux auraient pris chacun deux canons en croupe pour tuer des deux côtés, et répandus dans Paris, auraient, avec l'infanterie embarquée sur la flotte, saisi toutes les places, massacré tous les bataillons nationaux, égorgé M. de Lafayette, M. Bailly, M. Necker, et peut-être emmené le roi à Metz ou à Péronne.

Dans un autre numéro, à propos d'une double motion faite aux Jacobins en faveur du divorce et du mariage des prêtres, une lettre, plaisamment attribuée à Théroigne de Méricourt dénonce une conspiration effroyable. "Plus dangereuse. L'abbé Maury, l'abbé Cournaud, dom Gerle et une foule d'autres notabilités de l'église devaient prendre une femme, et au moyen du divorce en changer, tous les trois jours. Or, d'après un calcul sûr et exact, ils devaient faire par an, *l'un dans l'autre* gent garçons bien constitués, Donc, au bout de douze ans, ils auraient chacun un régiment, donc le 1er mai 1840, jour fixé pour la restauration de la monarchie absolue, ils pourraient mettre sur pied une armée innombrable que viendraient grossir, par surcroît, tous les aristocrates de l'époque."

Pendant longtemps, l'autorité publique parut vouloir laisser aux gens d'esprit le soin de faire justice aux alarmistes. Le député Saint Martin, ayant dénoncé dans la séance du 3 mai 1791 le *Journal des Mécontents* qui propageait des bruits injurieux pour le gouvernement à propos de la formation du camp de Juives, l'Assemblée le passa à l'ordre du jour. Mais le 17 septembre 1793, à la suite d'une alerte causée par les alarmistes, et qui, dans le seul district de Meaux, fit prendre les armes à quarante mille hommes, la Convention, sur le rapport de Barrère, décréta que "toute personne qui répandrait de fausses "nouvelles tendant à exciter la terreur dans les "campagnes, à soulever les citoyens à causer "des mouvements et des troubles, serait traduite "au tribunal révolutionnaire et jugée comme "contre-révolutionnaire."

Il paraît, toutefois, que cette mesure ne produisit pas tout l'effet qu'on en attendait, car au conseil général de la commune, le 18 floréal an II, sur l'observation de Lubin qu'on répandait de mauvaises nouvelles sur le sort de nos armées, Payan fit charger de rédiger une proclamation pour rassurer le public. "Cette pièce se "terminait par ces belles paroles: "Peuple, sois "calme. S'il y a de bonnes nouvelles, tu les "connaîtras bientôt. S'il y en a de mauvaises, "on ne balancera pas à t'en instruire. Ne "vois-nous pas que nous ne sommes jamais "aussi grande que dans nos défaites, et c'est du "sein même de nos revers que naît la victoire."

Presque toujours démentis par les faits, les prophètes de malheurs qui avaient si souvent troublé l'Etat tombèrent dans un discrédit complet, et le nom d'alarmiste fut repoussé comme une injure par ceux-là même qui le méritaient le plus. Quelques bonnes âmes songèrent même, dans un intérêt de conciliation, à le faire rayer officiellement du dictionnaire. Après le thermidor, Edme Petit soumit à la sanction de la Convention un projet de décret portant défense aux membres de cette assemblée d'employer, soit dans leurs rapports, soit dans leurs discours, *les dénominations injurieuses pour exciter les divisions ou pour qualifier les factions*. Au nombre de ces vocables prohibés se trouvait le mot *alarmiste*.

Il ne fut pas donné suite à cette proposition, et il fut permis, comme devant, d'appeler les choses et les gens par leur nom.

Nous profiterons de la permission et nous démasquerons, tant que nous le pourrons, les faux patriotes, les sycophantes et les tartufes de toutes les nuances, dût-on nous traiter nous-mêmes d'alarmistes. PAUL LAGARDE.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire à vapeur Portland, Place, pr Galveston.
Gen Veazie, Dolley, pr Boston.
Brick Republic, Smith, pr Mobile.
Caroline E. Platt, Pitman, pr Boston.
Goelette Randall Marshall, Merritt, pr St. Marks.

ARRIVÉS

Navire à vapeur Palmetto, Smith de Galveston.
Goelette Home, Graham, de Campeche.
—STEAMERS.—
Oregon, Hiern, de Mobile.
Jas L. Day, Wood, pr Mobile.
Hecla, Scott, de Tunica.
Wyandotte, Gore, de St-Louis.
California, Reynolds, de Mobile.
Grand Turk, Robirds, de St-Louis.
Chas Carroll, Fletcher, de Cincinnati.
Belle Isle, Joffrion, de Port Adams.
Algona, Blattinius, de St-Louis.
Creole, Gibarson, de Mobile.
Rio Grande, Gordon, de Cincinnati.
Uncle Sam, Budrason, de Bayou Sarah.
Cotton Plant, Morton, de St-Louis.
Mary Stephens, Norton, de Cincinnati.
Houma, Pawsett, de Louisville.
Majestic, Kleine, de Baton-Rouge.

MEMORANDA.

BATH, 16 septembre—Parti, brick Carribe, Anderson, pour la Nile-Orléans.

BOSTON, 20 septembre—Arrivés, navires Charlotte, Johnson, et brick Picard, Johnson, de la Nouvelle-Orléans; 19, arrivé, navire Riga, Green, de la Nouvelle-Orléans; expédié, navire Peter-Marcy, Marcy, pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK, 22 septembre—Partis, navires Meguaticook, Fairbanks, et Genessee, pour la Nile-Orléans.

BALTIMORE, 21 septembre—Arrivée, barque Louisa, Gunby, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.
America pour New-York, Samedi 16 Septembre
Cambria pour Boston, Samedi 23 Septembre
D'AMERIQUE.
America de New-York, Mercredi 11 Octobre
Cambria de Boston, Mercredi 18 Octobre

LIGNE DU HAVRE.
United-States de N.-York pr Nile-Orléans, 16 oct.
United-States, de la N.-Orléans pr New-York, 5 nov.
United-States, de N. York pr le Havre 5 décembre

☞ LES HABITANTS qui ont donné des ordres aux soussignés pour les HABILLEMENTS DE LEURS NÈGRES sont avertis que ces ordres ont été remplis à leurs manufactures et qu'ils sont prêts à délivrer les habillements. Comme nous avons eu plus de demandes que nous ne pouvons satisfaire, nous vendrons après le 20 octobre tous les habillements qui n'auront pas été réclamés, pour notre propre compte. THOMAS C. PAYAN & Co.
30 sept—1m No 10, rue du Canal

Mairie de la Nouvelle-Orleans.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.
Séance extraordinaire de Lundi 11 septembre 1848

RESOLU que le Conseil recevra jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, des propositions cachetées pour la fourniture de 20,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de *curb et gutter stones*—le tout payable comptant au moment de la livraison; et pendant cet intervalle, le comité des améliorations conjointement avec le voyer est autorisé à se procurer au meilleur marché possible les matériaux qui peuvent être nécessaires pour réparer les rues.
Signé, JH. GENOIS, recorder.
Approuvé le 12 septembre 1848.
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme, H. BIER, commis.
16 sep

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 13 septembre 1848.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, pour la fourniture de 20,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de curb et gutter stones, le tout payable au moment de la livraison.
16 sept A. D. CROSSMAN, Maire.

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Bienvenu et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 13 sept—1 an

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société en commandite existant en cette ville sous la raison Wylie & Egana, a été dissoute d'un commun accord le 29 courant, suivant acte passé pardevant Théod. Guyol, notaire public, en cette ville, et Juan y de Egana a été nommé seul liquidateur.
Nouvelle Orléans, 30 septembre 1848.
M. J. DE LIZARDI,
pour lui et A. H. WYLIE,
2 oct JUAN Y DE EGANA.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé ce jour une société en *commandite*, pour transactions commerciales en cette ville, sous la raison Juan y de Egana, et suivant acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville et portant la date ci dessous.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1848.
M. J. DE LIZARDI,
2 oct JUAN Y DE EGANA.

LES personnes possédant les qualités nécessaires peuvent toujours obtenir une bonne situation en ce moment. L'une des principales conditions est une belle écriture commerciale, que l'on peut obtenir en peu de temps en suivant les COURS DE DOLBEAR. L'Académie d'Ecriture est située au No. 29 RUE DE CHARTRES, et No. 15, RUE DU CAMP. Heures des leçons, de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 9 heures P. M.
PLUMES d'or de DOLBEAR, à vendre. 2 oct

ARTICLES DIVERS à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 rue Commune:
SUCRE—Quelques caisses sucre blanc de la Havane.
CIGARES—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de cigares de la Havane, tels que Imperiales, Regalias, Caballeros, Congressos, Panetelas, Trabucos, Casadores, Millar, Damas, Principes, Plantation, etc.
INDIGO supérieur de Guatemala.
MIEL blanc de la Havane en petits barillets.
CONFITURES, Gouyave, Marmelade, en boites de 2 et 4 livres.
FEUILLES DE TABAC—30 balles feuilles de la bas Vuelta de Abajo pour capes et tripes. 2 oct

COUVERTURES DE LAINE—C. M. SIMPSON, No 24, rue de Chartres, vient de recevoir un grand assortiment de couvertures de laine, savoir:
4 balles de couvertures assorties pour nègres
100 paires de do françaises, anglaises et américaines, de toutes dimensions et différentes qualités, qui seront vendues à très bas prix. 2 oct

CHANGE SUR LA HAVANE, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
2 oct 31 rue Commune

PORC—300 barils porc mess M. O., à vendre par
C. J. WHEELER,
2 oct 5, Bank Place.

GRAISSE—300 barils première qualité, à vendre par C. J. WHEELER,
2 oct 5 Bank Place.

BLANC DE BALEINE—100 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS,
2 oct 60, rue Magasins.

CAFE DE JAVA—400 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS,
2 oct 60, rue des Magasins.

CLOUS—500 barils, à vendre par
H. A. NORCROSS,
2 oct 60, Magasins.

SALERATUS—25 barriques, à vendre par
H. A. NORCROSS,
2 oct 60, Magasins.

EPICES—100 sacs poivre, 20 do piment, et 2000 paquets canelle, à vendre par
H. A. NORCROSS,
2 oct 60, rue des Magasins.

THE—200 caisses boites thé impérial et Poudre à Canon;
60 demi-boites Powchong,
25 do impérial, 300 boites 6, 8, 12 et 13 livres impérial, Poudre à Canon et Young Hyson, à vendre par H. A. NORCROSS,
2 oct 60, Magasins.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, le 29 septembre 1848.

LA Banque offre à louer à bail, et pour une année, la Bâtisse située rue d'Orléans, connue sous le nom de "Salle de Bal et Café d'Orléans."
Aussi pour la location de la Buvette qui se trouve au Théâtre d'Orléans.
Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au vendredi 6 octobre prochain.
FRED. FREY,
30—6t Caissier.

Mousselines laine et Tartans à carreaux.

MOUSSELINE LAINE—60 caisses, fantaisie, 1re qualité.
5 balles tartans à carreaux, venant d'arriver, et à vendre par
McDOWELL & PECK,
30 sept 96, rue Gravier

Kerseys, Draps de nègres et Cotonnades.

30 CAISSES Kerseys de laine pour nègres de Middlesex unis.
25 balles do rayés Kersey.
20 do [illegible]
15 do tapis laine à carreaux.
10 do [illegible] cotonnades françaises.
10 do denims bleu, à vendre par
McDOWELL & PECK,
30 sept 96, rue Gravier

SACS en pitre de 2 1/2 et 3 boisseaux, à vendre par C. J. WHEELER,
No 5 Bank Place.

PIMENTS—110 sacs piments frais de la Jamaïque, à vendre par C. J. WHEELER,
No 5 Bank Place.

THE—30 boites impérial et poudre à canon, et 30 demi boites de Pouchong, 300 boites de 6, 8 et 12 livres de la boite impérial, poudre à canon et Young Hyson, en déchargement du navire South Street, à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 60, Magasins

CHEAP DRY GOOD STORE,
Encoignure Bienville et Bourbon.
Marchandises françaises et anglaises.

REÇU par les navires Forest King et Manco, de Boston et de New-York
1 caisse indiennes françaises grande largeur, des plus nouveaux et garanties bon teint.
[illegible] [illegible] [illegible] à 12 1/2 c.
do [illegible] petits dessins de [illegible] 11 c.
4 do do americaines do [illegible]
2 balles cotonnades françaises de 25 à 40 c.la yarde.
2 do do américaines, 15 à 20 c. la yde.
2 do do à raies pour nègres, 10 c. do
2 do do pour chemises, 5 c. la yarde.
2 do do 5/4, 11 c. la yarde.
2 do do 4 7 et 8 c. la yarde.
5 caisses coton blanc assortis pour chemises, de 6 à 15 c. la yarde.
do do do 5/4, à 12 1/2 c. do
250 douzaines chaussettes et bas anglais blancs, coton, laine, soie, et un des plus beaux assortiments de bas d'enfants.
50 douzaines chaussures d'enfants des manufactures de la Nouvelle-Orléans et autres. Toujours en main, un grand assortiment d'articles de fantaisie.
14 sept

SUCRE—100 caisses sucre blanc en débarquement de la barque Courrier, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
14 sept 28 Vieille Levée

VIN—30 barriques vin Marseille.
15 barriques vin rouge de Bordeaux.
20 demi barriques vin rouge.
30 barils vin Muscat.
6 do do de Porto.
A vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

MADERE—40 barils de 30 gallons Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21 sept 27, rue St Louis.

VIN DU RHIN—30 caisses Hochheimer et Geisenheimer, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co.
21sept 27, rue St Louis.

COGNAC—10 caisses vieux cognac en bouteilles à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St-Louis.

LIQUEURS—10 caisses curaçao, qualité très supérieure.
10 caisses liqueurs assorties, ordinaire, à vendre par MARTIAL PEYRET & CO,
21sept 27, rue St Louis.

20 caisses fruits à l'eau de vie,
30 caisses fruits au sirop, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

BOUCHONS—35 balles, contenant 300,000 bouchons réguliers, pointus, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

MADERE—25 barils de 30 gallons vin Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

MUSCAT—30 caisses vin Muscat, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis

30 paniers Champagne en demi et grandes bouteilles, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

30 caisses absinthe; 15 caisses kirschenwasser et 15 caisses wermouth, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

30 paniers bouteilles vides de 22 onces, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

ANISETTE—25 paniers anisette superfine, 20 estagnons diverses essences, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
21sept 27, rue St Louis.

EN débarquement du navire Eurotas, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
40 barriques vin rouge,
80 barils et demi-barriques vin blanc.
G. M. LUCAS,
21 sept 30, rue Bienville.

MARCHANDISES D'HIVER,
No 6, rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent en ce moment, par les navires Rialto, du Havre, Southener et Memphis, de New-York, Marathon et Grenada, de Boston, les articles suivans qu'ils vendent à des prix modérés pour du comptant:
Laine à carreaux pour habillemens d'enfants,
Bas et chaussettes en laine pour dames et enfants,
Bas en coton de toutes couleurs et grandeurs,
Chaussettes do do do
Mouchoirs batistes rayés et brodés,
Mouchoirs soie pour hommes et enfants,
Dentelles Valenciennes et entredeux,
Mousseline laine noire superfine,
Alepines et Alpacca noir,
Baréges noirs unis, rayés et à carreaux crêpés,
Entredeux et festons en mousseline,
Mérinos noirs et en couleur,
Chemises mérinos pour dames, hommes, enfants,
Chemises soie do do do
Gants soie pour dames et enfants,
Crêpe blanc et noir,
Damassé laine riche à rideaux,
Do coton do
Gingas et coutil à matelas,
Bonbasins unis, rayés et à carreaux,
Couvertures françaises 8, 10, 12 et 14 points,
Do do pour nègres, de Granier, véritables,
Soieries noires unies, rayées et à carreaux,
Satin noir à gilets et casimirs,
Cotonnades françaises et américaines,
ainsi qu'un grand assortiment d'autres articles trop longs à mentionner. Les personnes qui désirent voir un joli choix de marchandises feront bien de venir visiter notre magasin où elles trouveront leur avantage.
GIQUEL & JAMISON,
18 sept No 6, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Rialto, du Havre, et à vendre par les soussignés:
5 balles cotonnade nouveau genre,
10 do do bleu, mi qualité, supérieure.
5 do do [illegible] do do
10 caisses foulards coton imitation soie.
5 do parapluies de 10 à 20 pouces.
2 do mouchoirs batiste unis, brodés et festons.
2 do mousseline laine unie.
1 do linge de table coton riche.
3 do châles coton 6/4.
2 do Barège [illegible]
[illegible]

☞ AVIS—Messieurs Lewis & Rumford, consignataires de neuf caisses marquées L dans un diamant et un coffre-fort marqué A & C venus par le navire Pharsalia, de New-York, sont invités à passer chez le soussigné afin de recevoir leurs marchandises. LEVI H GALE,
29 sept 93 rue Commune

☞ Le navire HARTLEY, capitaine Caminette, du Havre, est prêt, à décharger vis-à-vis la bien halle. Les consignataires sont requis de faire prendre leurs permis et recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans le cas contraire elles seront envoyées en entrepôt à leurs frais et risques.
T. C. JENKINS,
29 sept 95, rue Commune.

SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME.

LES Membres sont prévenus que la Société reprendra le cours ordinaire de ses séances, Lundi au soir, 2 octobre.—Ouverture des séances à 7 heures précises. JOS. BARTHET,
29—2f Président.

CERISES à l'eau-de-vie—30 caisses cerises fraîches, reçues par le navire Eurotas, à vendre par J. F. BERCIER,
29 sept 54, rue Vieille Levée.

VIN ROUGE ET BLANC, en barils—34 barils Haut Brion, 30 barils Haut Sauternes, article très supérieur, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
29 sept 54, Vieille Levée.

VIN CANTENAC—40 barriques de ce vin fin, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
30 sept 54, Vieille Levée.

DAMEJEANNES—300 damejeannes françaises, de 5 gallons, reçues par le navire Hartley, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
29 sept 54, Vieille Levée.

POIVRE et haute épice—60 sacs en bon ordre pour l'embarquement, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.,
29 sept 54, Vieille Levée.

AMIDON—de la Havane—25 barils, en débarquement du brick F. Soulé, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.,
29 sept 54, Vieille Levée.

CIGARES—1,000,000 cigares importés de la Havane, comprenant un assortiment complet de toutes sortes, tels que Imperial, Regalias, Canones, Trabucos, Bayonettas, Panetelas, Millars et Princepes, de marques bien connues, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29sept 35, Vieille Levée.

VANILLE—1 caisse de bonne qualité, à vendre par J. M. CABALLERO,
29 sept 35, Vieille-Levée

GOMME COPALE—Un lot de belle qualité, à vendre par J. M. CABALLERO,
29 sept 35, Vieille Levée.

SALSEPAREILLE—20 balles de belle qualité, à vendre par J. M. CABALLERO,
29 sept 35, Vieille Levée.

$25 de Récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée à quiconque identifiera la personne qui a frappé et insulté mon père, M. Jos Martel, mardi 26 courant, à l'encoignure des rues St Louis et Chartres.
E. R. MARTEL,
Chez P. A. Dugelos, encoig. St Louis et Vieille Levée. 29 sept

AVIS.—Le soussigné étant sur le point de s'absenter de l'Etat, invite les personnes qui ont des réclamations contre lui à les présenter le plus tôt possible à son magasin, No 166, rue Tchoupitoulas. JOHN BEZZINA.
29 sept—6m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA Société existant autrefois en cette ville sous la raison MANVILLE & VEAU, est dissoute sous jour d'un accord commun.
T. Veau est seul chargé de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1848.
F. MANVILLE,
29—3f THEO. VEAU.

Damejeannes Françaises.
400 damejeannes de 5 galons.
20 do 2 do
20 do 1 do
20 do 1 do
A vendre en débarquement du navire Hartley, par E. TALAMON,
29sept 162, rue Royale.

VIN rouge en barriques et en caisses de différente crûs; bon vin rouge en barriques pour familles, vin de St-Georges vieux, vin blanc en barils, vieux, en caisses de 12 bouteilles et de 24 demi-bouteilles, vin muscat, cognac, rhum, anchois à l'huile, thon mariné à l'huile, cèpes, olives vertes, [illegible], absinthe suisse, kirschenwasser, eau de fleur d'oranger en caisses de 12 petits flacons et en estagnons.
Eau-de-vie fine preuve, devant marquée.
E. TALAMON,
29 sept 162, rue Royale.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—162 caisses en déchargement des navires Unicorn et Ashland, à vendre par
S. G. HOBBS,
29sept 15, rue de la Douane

CAFE—300 sacs café St-Yago, en déchargement du brick F. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 sept 28, Vieille Levée.

AMIDON—25 barils, en débarquement du brick F. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
28 sept 28, Vieille Levée.

SUCRE—200 caisses sucre blanc et jaune en déchargement du brick F. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29 sept 28, Vieille-Levée.

CIGARES—500 milliers Regalias et canones, en déchargement du brick F. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29sept 28, Vieille Levée.

TABAC—274 balles capes et tripes, en déchargement du brick F. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29sept 28, Vieille Levée.

PIMENTS—150 sacs piments frais de la Jamaïque, à vendre par C. J. WHEELER,
5, Bank Place.

BRIQUES A FEU—6000 briques à feu, à vendre par C. J. WHEELER,
5 Bank Place

SEL—3000 boisseaux des Iles Turques 3000 sacs de Marlin, 2000 Key-West et 460 Liverpool, à vendre par C. J. WHEELER,
22sept 5, Bank Place.

BRIQUES—30 milliers briques anglaises, devant arriver, à vendre par
E. J. WHEELER, Bank Place.
22 sept

SACS en pitre—300 balles sacs ferrés, de 2 1/2 et 3 1/2 boisseaux, à vendre par
E. J. WHEELER, Bank Place.
22 sept

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux:
160 barriques vin rouge St-Estèphe
25 do Médoc.
25 caisses de 12 bouteilles vin rouge Léoville.
25 do do do [illegible]
[illegible]
A vendre par [illegible]
27sept

$5 de récompense.

PARTI marron, depuis deux semaines, de chez le soussigné, le nègre nommé PIERRE ou PETER, âgé de 25 ans, taille 5 pieds 7 pouces environ, ayant une forte cicatrice entre les deux sourcils; parlant l'anglais, le français et l'espagnol. Il a pour habitude de se faire passer pour libre. Il s'emploie ordinairement aux presses à coton et à bord des navires de la 2e Municipalité.
J. SAUVAGE,
27 sept rue Ste Anne. 157.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
Atencion.

La Compania se reunirá en asamblea general en su sala de armas, sita en la calle de Dumain, No. 14, entre las de Levée y Condé, el Lunes proximo, 2 de octubre, à las seis de la tarde, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo. Se encarga tanto à los miembros activos como honorarios sean exactos a la hora indicada.
De orden del capitan,
CAYETANO PACHE,
27 sbre Sargento primero.

A VENDRE en débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux,
100 barriques vin Montferrand;
141 caisses de St-Julien et Chateau Lafitte, vieux;
300,000 bouchons pointus.
DUBUCH FRERE,
26sep rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en magasin:
40 barriques vin Médoc St-Julien, vieux pour famille.
10 do de St-Emilion do do do
10 do de Chateau Lafitte do do d
100 caisses do do do de cerise
40,000 bouchons fin, &c. &c. &c.
DUBUCH FRERE,
26sept No. 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
50 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do abricots à l'eau de vie.
400 quarts de boites sardines à l'huile.
100 livres mastic à bouteilles.
FERROS Frères,
26 sept Encoignure Royale et Dumaine

ON demande à l'Hôtel d'Orléans, une bonne couturière, s'entendant à couper une robe, et aussi une bonne repasseuse; les deux sachant la langue française. S. GEORGE.
26sept—10f.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1,200 caisses en magasin et en débarquement des navires Hermit et Hamut, à vendre à bas prix par FROST & Co,
17aout 16, Magasins.

EAU DE VIE—267 quarts de pipes, Pe. Godard & Co. 20 demi pipes J J Dupuy, 21 quart do do, 30 demi do A Seignette, 8 quarts do, 8 huitièmes do do, 5 demi do Pinet Castillon, 4 quarts do do, 9 demi do Conlet, Martin, 9 quarts do do, 2 demi do J B Godard, 25 demi do Lafontaine, 4 demi do J Hennessy, 3 quarts do do, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19 St-Louis.

Aux Habitans,

500 barils CHAUX DE MARBRE, pour clarifier le sucre, à vendre par
P. E. MONSSEAUX,
18 sept 208, rue St-Louis, au Marbre Yard.

NAVIRE Eurotas, de Bordeaux:
100 barils vin blanc Barsac,
20 barriques vin Médoc 1844,
12 do St Julien 1844.
10 sept P. LONGIS, 116, rue Royale.

CURAÇAO ET MARASQUINO—60 caisses, à vendre par AUG. MOLIER,
18 sept—6 rue St Louis No 26

50 Paniers vin de Champagne,
25 caisses Kirchenwasser, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
18 sept—15 60, rue de la Douane.

Cognac Pellevoisin.
Foncé en couleur.
72 demi-pipes cognac Pellevoisin, 4me preuve.
31 quart do do do do
150 huitièmes do do do do
Couleur pâle.
77 demi-pipes cognac Pellevoisin, 4me preuve.
34 quart do do do do
34 huitièmes do do do do
Vieux cognac.
10 barils vieux cognac Pellevoisin 1835.
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
Agents de MM. Pellevoisin Ainé & Co de la Rochelle.
18 sept—26f 60, rue de la Douane.

CIGARES—[illegible] de la marque [illegible]
[illegible]

L E BUREAU DU VICE-CONSUL MEXICAIN est pour le moment situé au No. 37, rue Bienville. Les exportateurs pour les ports du Mexique sont informés que les expéditions doivent être faites comme d'habitude. Les navires allant au Yucatan sont tenus de faire leurs expéditions de la même manière que ceux qui vont au Mexique.
Les capitaines de navires sont informés qu'ils ne peuvent prendre aucun passager s'ils n'ont reçu leurs passeports du vice-consulat Mexicain.
Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1848.
29 sept—12

B. LASTERREADES prévient ses amis et le public en général, qu'étant à la veille de fermer son magasin, No 33, Vieille Levée, il vendra son stock de chaussures et de linge fait, 50 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Toutes les personnes qui lui doivent sont invitées à se présenter d'ici au 15 du mois prochain, pour payer. Les personnes auxquelles il doit, sont priées aussi de présenter leurs comptes dans le même délai.
Vitrières, comptoirs et installations de magasin, le tout en excellent état et à vendre.
S'adresser sur les lieux No 33, Vieille Levée, une porte après l'encoignure Bienville. 29—12t

Marchandises avariées.

150 doz. mouchoirs de batiste légèrement avariés.
6 caisses indiennes françaises et américaines.
5 balles coton écru; 5 caisses do blanc.
Couvertes, casimirs, cotonnade et un grand assortiment d'articles de fantaisie venant d'arriver, à vendre au CHEAP CASH STORE, encoignure Bienville & Bourbon. 27s

Marchandises Nouvelles!!

C. YALE Jr. & CO.
No 27, rue des Magasins,

RECOIVENT par le steamer Falcon, les navires Clifton et Ashland, un superbe assortiment de soieries noires, satinées, moirées et écossaises; alpacca noir, cachemire et mousseline de l'Inde, satins noirs et en couleurs, crêpe et crêpe lisse, cravates de soie noires, mouchoirs de poche en soie, franges et passementeries en soie de toutes couleurs.
Aussi un assortiment complet en rubans, taffetas et satin unis, de pour chapeaux, dentelles en fil, de imitation et en mousseline, pellerines et fichus brodés, percales unies et frappées, jaconat, bobinet uni et brodé, mitaines égyptiennes, gants en peaux, etc., etc., chapeaux de paille nouveaux genres, fleurs artificielles, etc., etc., avec un assortiment général de marchandises sèches. 25 sept—1f

Marchandises Françaises

EN débarquement du navire Hartley, un bel assortiment de marchandises nouvelles, à vendre en gros par les soussignés:
Indiennes nouveautés, riches, enluminées.
do do fonds couverts;
do petits genres pour enfants.
do deuil et demi deuil.
Damas coton pour rideaux.
do laine do
Mousselines laine nouveauté;
Cachemires d'écosse imprimés;
Ecossais laine pour robes.
Bareges brodés, façonnés et imprimés;
Cotons chaînés et blanc unis:
do do rayés;
Casimirs noirs et satins de laine;
Mouchoirs batiste brodés et unis.
do coton batiste imprimés.
Mouchoirs madras et autres genres.
Un assortiment complet de bas, chaussettes, parfumerie de Monpelas, et beaucoup d'autres articles.
LORNE & FROS,
27sept 21, rue de Chartres.

LA SESSION d'hiver commencera le 1er octobre dans l'Institution de jeunes demoiselles, dirigée par Mme VAN NOOTEN. Un local vaste et bien aéré, les soins de mère prodigués aux jeunes pensionnaires, une méthode d'enseignement tout à la fois raisonnée et simple, des professeurs choisis, une vigilance éclairée et constante de la part de la directrice de cet établissement, ont déjà valu à cette académie des succès que les progrès rapides des élèves ont justifiés.
Rue du Camp, encoignure Camp et Delord.
25 sept—6f

PERDU—Une montre d'homme, en or, cadran en argent, avec une petite chaîne en or, et une clef dite à la Bréguet. Elle porte le No. 39,757. Cette montre a probablement été perdue rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Toulouse.
Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera au bureau de l'Abeille.
25 sept—6f

AVIS est par le présent donné que le certificat No. 605 échu le 11 octobre 1841, au nom de G. Toutant, pour une action du fonds capital du Bureau Canal Company, a été perdu ou égaré et qu'application a été faite pour en obtenir un nouveau. 25 sept—6t

AVIS.
Succession de John S. Lindner.

LES exécuteurs testamentaires donnent avis aux personnes qui doivent à cette succession, que les comptes et billets non payés le 1er octobre prochain, seront mis en cour.
D. MIESGAES } Exéc. Test.
HANS ABDECKS.
25 sept

AUX MERES
DE FAMILLE.

IL vient une époque où les parens se décident, quoiqu'à regret, à mettre leurs enfans à l'école; la crainte de causer du chagrin à ces petits êtres fait toujours reculer ce moment redoutable. Mme MILLIET, dont cette circonstance doit attirer sur elle l'attention des familles. Son externat, fondé en 1839, lui a acquis une réputation qu'elle doit surtout à son système d'enseignement. Sa méthode consiste à faire aimer de ses élèves, à les instruire en les amusant, et par ses soins doux et constants elle devient pour eux une seconde mère et une amie dévouée.
On peut, en l'honorant d'une visite, rue St Pierre, No 70, entre les rues Bourbon et Royale, s'assurer des progrès rapides que font les petits enfans qui lui sont confiés, elle en a reçu un grand nombre presque continuellement, et qui comptent d'une manière satisfaisante.
Le prix est modéré. 25 sept—1m

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait sous la raison de J. FAIVRE & J. D. ALLOVON est dissoute d'un commun accord.
J. FAIVRE continuera comme par le passé à tenir un grand assortiment de pianos de sa fabrique (*système en fer*) ainsi que ceux des maisons PLEYEL et ERARD en son nouveau domicile rue Conti, vis à vis de son ancienne demeure.
Il s'occupera de la location, accords et réparations de pianos. 23 sept

DIVERS articles en magasin et à vendre par Costa & Co, Front Levee, No. 5.
Cigares—200 milliers de différentes marques, de la Havane, entre elles la vraie Victoria.
Sucre—100 caisses blanc et brun.
Café—100 sacs de la Havane.
Cacao—100 sacs de Guayaquil. 25s

CHAUX DE MARBRE — 500 barils convenable aux sucriers, en grande barils, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 25sept

CIMENT DE ROSENDALE—350 barils en débarquement du navire Forest-King et de la goëlette D C. Foster, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 25sept

CIMENT DE LOUISVILLE.—50 barils ciment romain, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 25sept

PLATRE de Paris—300 barils Platre de Wotherspoon et de Croton, en débarquement du Yarmouth et du Pharsalia, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 25sept

CHAUX, &c.—1,200 barils chaux fraîche de Thomaston, 1,000 barils chaux de marbre de Philadelphie, et 1,200 sacs craie, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
78 rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 25sept

GOUDRON—300 barils goudron de la Caroline du Nord, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 25sept

CAFE de Rio—1200 sacs café vert de Rio dans en double sacs, et à vendre par
J. W. STANTON & Co,
25 sept Encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE de la Havane—300 sacs café supérieur à vendre par J. W. STANTON & Co,
25 sept Encoignure Magasins et Lafayette.

Eaux-de-vie et vins dans les magasins de la Douane.

15 quarts pipes eau-de-vie A. Seignette, 4me preuve.
23 huitièmes idem Napoléon, 4me preuve.
40 huitièmes vin Malaga sec, 1ère qualité.
A vendre par J. P. BERCIER & Co,
23 sept 54, Vieille-Levée.

VINS—100 barriques vin St-Julien et Montferrant, et 30 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par
J. P. BERCIER & Co,
23 sept 54, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau de vie—70 caisses prunes et poires, de Clermont, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
23 sept 54, Vieille Levée.

EN débarquement du brick Adams, de la Havane, 30 balles feuilles de tabac Vuelta de Abajo, 30 milliers cigares de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
23 sept 31, rue Commune.

DOUBLONS mexicains et colombiens, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 sept 31, Commune.

Graines de Jardinage
Garanties de la recolte 1848.

ARRIVEES par le steamer Falcon, et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de graines de jardinage. Les planteurs et jardiniers pourront s'approvisionner à des prix modérés. Les marchands de la campagne trouveront un assortiment pour le détail en paquets proprement préparés. D. MAUPAY,
22 sept 95, rue du Camp.

Au Magasin de Grande Variété.
TATOUT FRERES,

No. 162, rue de Chartres, encoignure Toulouse.
RECOIVENT dans ce moment un grand assortiment de marchandises par les navires Union, Gertrude, Forest King, Memphis de New-York.
30 caisses bas blancs coton pour dames et pour fillettes, bas assortis.
7 caisses bas blancs fins et extra fins.
5 caisses bas coton, en couleurs diverses.
10 do chaussons coton gris pour hommes.
10 do do de écru et blancs.
10 do do en couleur pour enfants.
[illegible] do papier à lettre et foolscap, qualités assorties.
10 caisses cartes à jouer à une et deux têtes.
5 do encre à écrire, noire et bleue.
100 balles fil coton sizes No. 4, 6, 9, 12, aussi en couleur et coton à tamper.
[illegible] calicots, qualités assorties.
[illegible] pour chemises 1/2 et 3/4 yarde.
[illegible]
[illegible] pour robes et corsets.
[illegible] arrivage d'Angleterre.
[illegible] assortiment de coutellerie de poche et de table.
3 caisses ciseaux qualité assortie.
1 do [illegible]
2 do [illegible]
3 do [illegible]
[illegible]

PAQUEBOTS DE NATCHEZ.
Partant tous les Mardis & Samedis soirs à 5 heures.

LE magnifique steamer neuf PRINCESS No 2, capt. C. B. Roufoe, partira positivement tous les Mardis soirs à 5 heures.

LE steamer PRINCESS, capt J. P. Leather, partira pour Natchez, tous les Samedis soirs à 5 heures.
Ces deux steamers partiront positivement au jour et à l'heure indiqués.
Les Passagers et le fret seront débarqués sur tous les points de la côte, et la plus grande attention leur sera accordée.
Pour plus amples informations s'adresser à bord ou à vis à vis le du Canal, ou à
D. R. CARROL,
13a—3ps—1,ms, 99, rue du Camp.

PRIX REDUITS.
Chemin de fer du golfe du Mexique,
Encoignure Champs-Elysées et Rues Esplanade, 3ème Municipalité.
A PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage:—50 cents: enfans et esclaves 25 cents.
ARRANGEMENT D'HIVER ET D'AUTOMNE.
Departs de la ville.
A 6 heures 1/2 A. M. A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures 1/2 A. M. A 5 heures P. M.
Departs du Lac Borgne.
A 6 heures A. M. A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures et demie A. M. A 4 heures P. M.
☞ L'arrangement ci dessus aura lieu à partir de dimanche, le 1er octobre 1848.
Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Fernando Sanchez, Vin, Trim et autres.
Le steamer Alabama touche à l'Ile-aux-Vaisseaux, le lac de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 20 ou 21 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 25sept

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle Orléans, 1er septembre 1848.

LA Direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT sur les profits des derniers six mois, payable aux Actionnaires ou à leurs représentants légaux à dater de lundi 11 du courant. E. J. PALFREY,
Caissier

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession R. V. Jourdain sont invitées à les faire, et celles qui doivent sont priées de payer entre les mains de l'un des signataires.
J. C. LAVILLEBEUVRE
AD. BLONDEAU, } Exécuteurs.
J. B. V. JOURDAIN,
5 sept—6 1ps au No. 58, rue du Canal

AVIS.—Les soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la 1ère Cour de District, commissaires pour l'expansion de la rue de l'Esplanade, depuis la rue Johnson jusqu'au bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourrait en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour la dite ouverture, ainsi que de la dépréciation ou plus value qu'en éprouveraient tous les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat de la dite rue, ou y faisant face, donnent, par les présentes, avis à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 26 septembre 1848, au greffe de la dite Cour, le dit tableau et estimation avec un plan y annexé, lequel tableau restera exposé conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées pendant vingt jours, après lequel il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé et homologué; et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par le dit tableau, devront, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.
Nlle-Orléans, le 26 septembre 1848.
L. T. CHALON.
Pas CHEVALIER.
27 sept—26m30 J. B. COULTER.

Charbon—Charbon.
1000 barils charbon de Pittsburg.
1000 do Canal Anglais.
200 tonneaux Anthracite.
200 tonneaux Tredevaler.
Le tout sera vendu en lots à la convenance des acheteurs et à bas prix. S'adresser au dépôt No 151, rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.
11 sept—1 m J. C. LABATT.

Toiles pour le Marché mexicain.
30 caisses platille royale,
5 do Britannias,
5 do Estopillas,
5 do Lisonnes à raie,
10 do Blanc et fantaisie ouvre,
10 do Blanc et imitation mousseline,
A vendre par
McDOWELL & PECK,
11 sept 96 rue Gravier

Docteur DENEUFBOURG,
DE LA FACULTE DE PARIS.
Cabinet & Résidence, au coin des rues de l'Annunciation & Richard.
26août—1m

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES
A LA POMPE
AVEC DESINFECTION ET POSES DE POMPES
INODORES PORTATIVES.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9,
Entre St-Louis et Conti.
23août—1m Et encoignure Camp et Poydras

Sucre, Cigares, et Café.
508 caisses sucre blanc et brun.
30 sacs café.
100 milliers cigares de la Havane 1re qualité, en déchargement du brick Salvadora et à vendre au plus bas prix par COSTA & Co,
1er sept 5, Front Levee

COSTA & Co,
SUCCESSEURS DE G. JONDA,
Importateurs de produits de la Havane,
ONT constamment en mains un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFE, qu'ils vendent au plus bas prix du marché.
25août—1m Front Levee No. 5

Docteur J. Baron Clements
CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Duboin. 21 juin—6m

GRATES—Nouvel stock de Grates de salons, chambres à coucher et bureau est maintenant complet, et est beaucoup supérieur à tous ceux qui se trouvent en ville. Nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment.
JOHN STROUD,
11sept 140, rue Commune

Nouvelles Marchandises d'automne
C. M. SIMPSON, 24, rue de Chartres, vient de recevoir les marchandises suivantes, pour la saison:
Soieries—2 caisses de soies noires fines et supérieures;
Poult de soie, Gros de Rhin grande largeur pour mantelets;
Soie glacée très riche, à la dernière mode.
Soie Florence pour doublure.
Cachemires nouveaux;
Riche mousseline de laine à raies satinées
Mousseline de laine nouveau genre;
Mousseline de laine noire supérieure pour deuil.
Mousseline de laine en couleur, à très bas prix.
Bas de soie noirs et en couleur;
Soie écossaise pour robes.
Chevaux Mouchoirs pour robes;
Indiennes françaises nouveau dessins;
3 caisses indiennes américaines et anglaises de couvertures de laine de toutes qualités;
Cotonnades françaises, anglaises et américaines.
23sept

Bottes, Souliers, Chapeaux, Casquettes.
1500 caisses en magasin, et en déchargement des navires Hermit, Maid of Orleans et Clifton, comprenant un assortiment général des marchandises ci-dessus nommées, à vendre par
FROST & CO.,
21sept rue des Magasins.

EN débarquement du navire Eurota de Bordeaux:
1000 demi boites sardines marque Babin
30 caisses fruits à l'eau-de-vie, à vendre par
21 sept D. LANATA.

A VENDRE par les soussignés:
15 barriques vin St-Estèphe Médoc 1844,
15 do de Haut Talence 1843,
15 do do Médoc 1844,
15 do do St-Julien Médoc 1844,
1,000 caisses St-Julien Médoc,
150 do Chateau Léoville Médoc vieux,
300 do Haut-Talence do,
Par J. & J. TARDOS,
20 sept 15 Conti.

A VENDRE par les soussignés:
100 douzaines saucissons,
100,000 cigares de la Havane diverses marques,
J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti

DANS les magasins de la Douane à vendre par les soussignés:
60 quarts-pipes eau-de-vie John Durand & Co, la Rochelle
15 do do do Pinet Castillon & Co,
10 do do do J. Brand.
10 barils do Pinet Castillon & Co,
Par J. & J. TARDOS
15, Conti

EN débarquement du navire Eurotas de Bordeaux:
25 quarts-pipes J. Brand cognac,
25 barils do do,
A vendre par J. & J. TARDOS
15, Conti

SUCRE.—125 caisses sucre blanc de la Havane en déchargement du brick Milaudon, et à vendre par L CANTIN,
20sept 73 1/2, rue des Magasins

TABAC—36 balles véritable Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en déchargement du brick Milaudon, et à vendre par L CANTIN,
20sept 73 1/2, rue des Magasins

PATE ET GELEE DE GOUYAVE—15 barils de déchargement du brick Milaudon, et à vendre par L CANTIN,
20sept 73 1/2, rue des Magasins

TABAC—600 balles de Cuba, en débarquement du brig Adams Gray, à vendre par S VALLS.
19sept

EN débarquement de la barque Eurotas, de Bordeaux:
50 barriques vin St-Julien.
45 demi do vin blanc Haut Sauterne.
20 do pipes eau de vie A. Camus.
20 quarts do do Leger Frères.
5 balles couvertes.
27 caisses sardines, marque A. Camus, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
20sept 17 et 19, St-Louis

CHAMPAGNE & VIN MUSCAT — 75 paniers Champagne en grandes et demi bouteilles, des marques de la Clef et de la Couronne.
20 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par
NUMA LACOSTE,
17août 147, Royale.

EN débarquement de la barque Eurotas, de Bordeaux,
100 barils vin blanc Haut Sauterne;
31 barriques vin rouge Margaux Médoc, à vendre par E. TALAMON,
21sept 162, Royale

Bottes, Souliers, Chapeaux.

EN déchargement et en magasin, un assortiment complet des marchandises suivantes, à vendre à bas prix. Le stock sera constamment renouvelé par les arrivages qui auront lieu pendant toute la saison des affaires.
Bottes et brodequins fins, d'hommes, cousus et en veau.
[illegible] de dames do do;
[illegible] d'enfants, en veau et en maroquin;
[illegible] d'hommes et jeunes gens, en veau et [illegible]
[illegible] d'hommes, chevillés, en veau;
[illegible] de dames, chevillés, veau et veau marin.
[illegible]
[illegible]
Chapeaux:
[illegible]